

# La formation d'auxiliaire de bibliothèque en 2001

■ 25 centres de formation dont plusieurs antennes par région, 600 élèves, 400 enseignants.

Les lieux d'accueil de la formation sont des BDP, des bibliothèques municipales, des BU et encore un centre régional de formation.

La formation ABF est une activité à part entière du groupe régional et repose sur le dynamisme et la trésorerie du groupe.

Chaque année, certains centres suspendent leur activité pour la reprendre un peu plus tard. La logistique, le recrutement des enseignants et des stagiaires nécessitent pour certains centres ou antennes, cette rotation tous les deux ans (exemple en Ile-de-France).

Une fois de plus, pour l'examen 2000, les membres de la commission pédagogique et les membres du bureau national ont pris le temps d'assurer la présidence des jurys, ils ont pu se rendre sur le terrain, rencontrer les enseignants, les stagiaires et assurer une meilleure unité du diplôme.

L'harmonisation des tarifs pour la formation ABF a été abordée lors des réunions de conseil de perfectionnement et au cours de l'importante réunion des trésoriers en janvier ; la proposition retenue et votée au Conseil national du 20 mars 2001 a été le tarif unique de 4 400 F soit 670 euros. Les réactions à cette décision se sont déjà faites connaître de certains centres et groupes régionaux.

J'en conviens, le changement semble brutal mais nous devons évaluer les conséquences en 2002.

Depuis 1991, l'homologation de la formation d'auxiliaire est demandée au ministère de l'Emploi et de la Solidarité, elle nous a été renouvelée en décembre 2000 pour trois ans sur nos résultats et notre dossier. Elle est une valeur ajoutée à ce diplôme.

La commission pédagogique s'est réunie régulièrement au cours de l'année ; ses activités ont été :

■ continuer à faire évoluer l'enseignement et les épreuves de l'examen. Pour l'examen 2001, nous nous sommes penchés sur l'épreuve orale de classement et, en liaison avec cette épreuve, une partie de l'épreuve écrite de catalogage a été modifiée ;

■ organiser des rencontres avec les enseignants : deux réunions ont eu lieu à Paris avec les enseignants de catalogage et de renseignements aux usagers. Ces réunions ont permis d'informer les enseignants sur les modifications en cours mais surtout d'échanger sur leurs pratiques afin d'harmoniser les contenus. Les enseignants présents ont été satisfaits et des liens se sont créés entre les centres.

## Le temps fort de la commission comme chaque année a été la préparation de l'examen :

- choix des sujets de l'écrit ;
- listes thématiques ;
- questions pour l'oral.

## Les axes de travail pour cette année

■ Continuer les rencontres entre les enseignants pour une formation ABF d'un même niveau avec des enseignants de plus en plus proches.

■ Aider, accompagner les centres qui démarrent la formation en les jumelant avec des centres bien rodés : échanges de savoir-faire, de cours, d'enseignants, etc...

■ Maintenir et ne pas déroger aux critères d'accès à la formation pour qu'elle garde sa spécificité de formation de base (unique sur le marché).

■ Mutualiser les outils pédagogiques en les proposant sur le site web de l'ABF et/ou en créant un cédérom de la formation.

Je remercie Odile Fey et les membres de la commission pédagogique pour leur disponibilité, leur compétence et leur convivialité et je leur propose de continuer.

Jacqueline Bénichou